

Budget prévisionnel pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle

En cas d'octroi d'une subvention exceptionnelle, l'association devra obligatoirement fournir un bilan financier accompagné des factures dans le cas de travaux ou d'acquisition de matériel

CHARGES	MONTANT (2)	PRODUITS (1)	MONTANT (2)
Charges spécifiques à l'action		1 - Ressources propres	
Achats		Buvette	2500€
Prestations de services	€	Inscription tournois espérées	2500 €
Matières et fournitures (buvette)	1500 €	2 - Subventions demandées	
		Etat (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))€
	€
	€
Services extérieurs		Région(s) :€
Locations€	
Entretien€	Département(s) :€
Assurances€	
		Commune(s) :	
Autres services extérieurs		Soutien aux manifestations	2000 €
Honoraires (Juge arbitre)	200€	
Publicité	200€	Bénévolat€
Déplacements, missions€€
		CNASEA (emplois aidés)€
		
Charges de personnel		Autres recettes attendues (précisez)€
Salaires et charges€€
Lots et récompenses joueurs tournois	3000 €€
		Demande(s) de financement communautaire€
Frais généraux€€
		3 - Ressources indirectes affectées	
COUT TOTAL DU PROJET 4900,00 €	TOTAL DES RECETTES7000,00 €
BENEFICES	2100,00€		
Emploi des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature€	Bénévolat	3000 €
Mise à disposition gratuite des biens et prestations€	Prestations en nature€
Personnel bénévole	3000 €	Dons en nature€
TOTAL7000,00 €	TOTAL7000,00 €

Au regard du coût total du projet, l'association sollicite une subvention ex

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le

ID : 042-214202079-20250701-DL20250108-DE



- (1) L'attestation du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès de l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.
- (2) Ne pas indiquer les centimes d'euros